



MAIRIE DE BAZOUGES-CRÉ SUR LOIR

3 place de la Mairie - Bazouges-sur-le-Loir

72200 BAZOUGES-CRÉ SUR LOIR

Tél. 02.43.45.32.20 - mairie@bazougescresurloir.com

Tél. 02.43.45.32.05 - Mairie déléguée de Cré-sur-Loir

ARRETE ETABLISANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE Au titre de l'année 2026

Le Maire de Bazouges Cré sur Loir,

Vu les articles L. 216-2, L. 522-4, L. 522-23 à L. 522-31 du Code Général de la Fonction Publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la commune ;

Vu la délibération n°11 du 09/11/2017 relative à la détermination des « ratios-promouvables »

Vu les lignes directrices établies par le Maire le 29/04/2021 après avis du comité technique du 18/05/2021,

ARRETE

ARTICLE 1

Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année **2026** est établi comme suit :

Avancement au grade de : Adjoint d'animation principal 2^e classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
DESMARRES Marie	Adjoint territorial d'animation

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1		1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1		1

ARTICLE 2

Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de Gestion de la Sarthe** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article L522-26 du Code Général de la Fonction Publique.

ARTICLE 3

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Ile Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait à Bazouges Cré sur Loir
Le 12/12/2025

Le Maire,
Gwénaël de Sagazan



Mairie déléguée de Cré-sur-Loir

13 Rue Charles de Gaulle – Cré-sur-Loir

72200 BAZOUGES-CRÉ SUR LOIR

Tél. 02.43.45.32.05 – Fax 02.43.45.19.39

Publié le 22/12/2025

Mairie déléguée de Bazouges-sur-le-Loir

3 place de la Mairie – Bazouges-sur-le-Loir

72200 BAZOUGES-CRÉ SUR LOIR

Tél. 02.43.45.32.20 – Fax 02.43.45.38.26